



Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénées

COMPTERENDU

Réunion du Comité Directeur
Mercredi 19 juin 2019

Présent(e)s :

Mmes : CASSAIGNEAU - CLAMENS - FOURNES - LOZANO -
MONDRAGON - ROUGES - SANS

Mrs : ARNAUD - AZEMA - DALLIER - DEBEZI - DUCASSE -
GALIANO - LACROUX - LE BOT - LE MANACH - NEVEU -
PINAUD - RICARD

Absent(e)s excusé(e)s :

Mmes: RATHBERGER - VALERIE, Secrétaire administrative

Mrs : ARCANGELI - BEIGNON - HUGUET - JURADO - VIGNERES

Préambule du Président

Bonjour à toutes et tous, et encore une fois merci de vous être soustraits à vos obligations afin de pouvoir être des nôtres.

La tournée des Championnats de France va débiter dès ce week-end, nul doute que nos représentants(es) auront à cœur de défendre le maillot qu'ils ou qu'elles arborent. J'ai plaisir à noter que certains de nos joueurs apprécient l'accompagnement que nous leur proposons lors de leurs déplacements, si j'en crois les messages reçus suite aux championnats régionaux.

Notre objectif premier est bien de rassembler et réunir autour d'un même projet, d'un même but les dirigeants, licenciés et joueurs de notre département afin d'avoir des résultats et de donner de notre institution la meilleure image tant sur le plan administratif que sportif. Votre travail dans les secteurs, avec l'aide des cooptés, y contribuent. La cohérence et notre ligne de conduite dans le domaine sportif y contribuent également. L'un ne va pas sans l'autre, sans cadre, sans règle, pas de cohésion.

Je souhaite que le projet de refonte des secteurs favorise cette notion d'appartenance en facilitant la participation par une proximité géographique à nos compétitions (championnats de clubs et qualificatifs).

Progressivement, la nouvelle approche sportive voulue par la FFPJP prendra racine mais devra se poser la question :

- De la classification,
- Du nombre de jeunes et de féminines,
- Et du calendrier qui ne pourra éternellement absorber des championnats, sans laisser de place à tout ce qui permet aux clubs d'exister et de vivre.

Le CNDS piloté par la FFPJP est opérationnel. J'invite les clubs à le solliciter, je sais que la voie dématérialisée n'est pas chose aisée pour tout le monde. Mais ce passage obligé permettra d'avoir une vision globale et concentrée de ce pourquoi les clubs demandent des subventions. Cette charge supplémentaire nécessitera certainement des explications aux clubs, je vous demande donc d'être vigilants aux mails que nous vous adressons et en cas d'incompréhension, n'hésiter surtout pas à m'interpeler.

Maintenant, l'ordre du jour étant chargé, je ne m'attarderai pas plus.

Michel LE BOT

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 15/05/2019

✚ Alain AZEMA => apporte une précision sur les écoles de pétanque de son secteur : il ne s'agit pas « de taxation » mais bien d'une contribution sur les licences seniors, votée par les présidents du secteur lors de l'Assemblée Générale du secteur.

Le président rappelle que seul le Comité Directeur Départemental peut faire voter des contributions spécifiques dans les secteurs de son territoire et que seules les décisions votées en Assemblée Générale du Comité Départemental (Congrès Départemental) ont force de loi.

Le compte rendu soumis à l'approbation de l'Assemblée n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation des décisions Fédérales du Comité Directeur du 08 et 09 juin

Voir Annexe I, page 11.

✓ Qualificatifs aux Championnats de France : beaucoup de Comités se posaient la question de savoir comment « remplacer » une équipe régulièrement qualifiée sur un Championnat Départemental ou un Championnat Régional. Si des parties de barrage ont été organisées le jour du Championnat, il est facile de remonter dans le classement pour désigner l'équipe remplaçante : telle est la décision mise en place en HG.

Au niveau fédéral, il est fait référence à un classement effectué par Gestion concours (voir annexe).

✓ Calendrier Fédéral : le Championnat Départemental jeune se déroulera les 2 & 3 mai, en face du championnat Doublette Jeu Provençal (et non le doublette mixte). Ce qui impose à déplacer le doublette jeune aux 12 & 13 avril 2020 en face du tripléte Provençal.

✓ Tenues vestimentaires : à compter de 2020, tout le monde devra revêtir le survêtement sportif. Le port du pantalon est interdit.

✓ Participation des joueurs Malgaches : doivent être détenteurs d'un visa supérieur à trois mois et d'une licence en bonne et due forme pour participer à nos compétitions.

3- Compte rendu et validation du projet de refonte des Zones

➤ Pourquoi cette réforme ?

- 1) Alléger les frais de déplacements des joueurs pour participer aux qualificatifs départementaux.
- 2) Favoriser la candidature de Clubs de moyenne structure à l'organisation de Championnat qualificatif jusqu'alors réservée à des Clubs disposant de plus de commodités.
- 3) Compresser les frais de fonctionnement (téléphone, internet, assurances, matériel informatique etc. des permanences)

Le projet de restructuration a vocation à coller au découpage cantonal de notre département, en le divisant en cinq nouveaux « districts » au sein desquels existeront deux de « zones de qualification ».

- Secteur du Comminges ou « district Sud ». Il sera district **et** zone de qualification car il ne peut être scindé en deux pour les qualifications compte tenu du nombre de licences.
- Les clubs toulousains se trouvent répartis dans le district Nord, Est, Ouest et Centre.
- Zone de Muret / Carbonne ou « district Centre ». Les deux zones de qualification validées par les deux secteurs sont équilibrées tant en termes de licences, que de participation aux qualificatifs et de nombre de clubs.
- Secteur du Grand Lauragais ou « District Est » + 4 ou 5 clubs du secteur de Toulouse limitrophes. Séparation assez facile en tenant compte d'une zone rurale (ex GLS) et urbaine (ex Toulouse). Il existe un léger déséquilibre entre le nombre de licences, le nombre de clubs et le niveau du District.

- Secteur des 4 Vallées + quelques clubs de Toulouse ou « District Nord » : équilibre parfait entre nombre de licenciés, participation et nombre de clubs.
- Zone Grenade/ Pibrac ou « District Ouest ». Le redécoupage a été un peu compliqué mais à force de travail, un équilibre a été trouvé entre toutes les données.

La distance la plus longue entre deux clubs d'un même district se trouve dans le district Est, entre Bourg Saint Bernard et Calmont avec 55 kms. Pour tous les autres clubs, la moyenne est égale ou légèrement supérieure à 40 kms.

➤ **Nombre de délégué(e)s par District**

🚩 Réponse du Président : les statuts du Comité Départemental prévoient un bureau de 28 membres avec 1 Président, 1 Trésorier Général et 1 Secrétaire Général, 1 médecin, des vice-présidents et des membres élus. Le Comité confie à des Commissions (les secteurs), la gestion administrative, financière et sportive au sein desquelles, le vice-président du Comité est le responsable de la gestion administrative et sportive dudit secteur et se fait aider par les autres membres élus du CD (et éventuellement des bénévoles du secteur).

Il rappelle qu'en fin d'année, les secteurs ne peuvent se prévaloir d'une Assemblée Générale (ils ne sont pas reconnus institutionnellement) : la seule Assemblée Générale statutaire opposable ne peut être tenue que par le Comité.

➤ **Projet de fonctionnement des permanences**

- District sud => pas de changement
- Pour les autres => actuellement 2 permanences. Le projet prévoit de garder une permanence par district + 1 point de rattachement pour les actes courants de la vie sportive (dépôt et rendu de licences, mutations etc.) qui peut être un local mis à disposition ponctuellement par un club.

Toutes les idées sont bonnes à être émises et à être discutées.

➤ Après le découpage en Districts, les zones qualificatives restent à être définies en tenant compte d'un équilibre entre le nombre de participation au sein d'un même district et l'éloignement géographique.

➤ **A l'issue de toutes ces discussions, se pose la question de savoir si le Comité Directeur valide ou non, le travail présenté par la C° pour ensuite le présenter dans le détail, aux Présidents de Clubs.**

Bilan du tour de table : le projet présenté sur la refonte des Zones est validé à l'unanimité des présents. Une prochaine réunion de travail va être planifiée avant les vacances estivales.

Raymond LEMANACH remercie le groupe de travail pour son investissement.

4- Compte rendu de la réunion du C.R.O

Cette réunion s'est déroulée le vendredi 31 mai à Villefranche de Rouergue alors que parallèlement se déroulait le Championnat Régional Occitanie du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019, une réunion à laquelle tous les membres du Comité Directeur avaient répondu présents. La réunion s'est très bien passée. Grandes lignes :

- Audit

Christy MARRACCINI et Xavier GRANDE, mandatés par la FD, ont procédé mardi 28 & mercredi 29 juin 2019 au siège du CD31 (merci au Président pour la mise à disposition des locaux et garantir ainsi la confidentialité des travaux), à l'audit demandé par le Bureau Directeur du CRO sur les comptes des ex-territoires Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, et du Comité Régional Occitanie pour 2017, 2018 & 2019. Ils se sont engagés à communiquer le bilan de leur vérification dans les meilleurs délais. A ce jour, le compte rendu se trouve soumis à la présentation de justificatifs de dépenses/recettes à fournir par le Trésorier Général en poste pour ces périodes.

Pierre BALESTER du CD81 occupe depuis la mi-mai 2019, la fonction de Trésorier Général en lieu et place de Laurent ROUGIER, démissionnaire.

- Calendrier unique des Championnats Départementaux 2020 => dans l'ensemble, bien respecté. Les Comités réfractaires ont reçu de la FD un rappel à l'ordre.
- Planification des Championnats Régionaux Occitanie

Leur cahier des charges sera revu pour être adapté à la situation sportive actuelle, qualificatif au niveau Régional et non au niveau des Territoires.

Championnats Régionaux, dates et lieux			
Catégories	Dates	Lieux	CD
DSM +TàT SF	J 21/05	Villeneuve de la Raho	66
Trip. Vétérans	V 22/05		
TSM + TSF	S 23/05		
Doublette Mixte	D 24/05		
T. Promo + T. Jeunes	S 30/05	Luzech ?	46
D.FEM+ T à TM + suite Jeune	D 31/05		
Tir de précision SM+SF+JM+JF	L 01/06		
Triplette JP	06 & 07 juin		34
Doublette JP	13 & 14 juin	Carcassonne	11

- Tir de précision : Le Comité Directeur donne son accord à la C° Compétitions Occitanie pour travailler sur les modalités du Tir de précision en Occitanie.
- Projet de création d'une C° Féminine et d'une C° JP : les candidatures pour ces deux C° doivent parvenir au CRO courant juin.
- Réflexion sur le devenir des actions internes aux deux ex-territoires
 - Entente Femina => reçoit un accueil favorable à son extension à toute l'Occitanie compte tenue de la dynamique fédérale à vouloir développer la pratique de la pétanque au féminin. La C° Féminine créée devra travailler sur le projet.
 - Doublette Jeunes => reconduite et étendue à la Région
 - Triplette mixte => non
 - Cercle des anciens => chaque Comité de l'ex MP aide cette Association L.1901 à hauteur de ses possibilités. D'autre part, le Cercle des anciens peut faire appel à l'aide des Comités.
- Défraiements

Prise en charge des frais de restauration sur la base d'un forfait de 20€ maxi (au lieu de 18€) et de l'hébergement à hauteur de 60€ maxi (au lieu de 50€).

Le principe de réservation des chambres des joueurs qualifiés par le biais de l'Occitanie aux Championnats de France pour 2020 est reconduit et les attributions confiées aux Comités.

➤ **Dernière minute** : depuis cette réunion et suite à des incidents sur le Championnat Occitanie jeunes, Jean-Paul LABORIE a donné sa démission en qualité de Président de la C° d'Arbitrage de l'Occitanie. Un appel à candidature a été fait auprès d'Arbitres « gradés » et n'a obtenu que des réponses négatives de leur part, soit par solidarité, soit pour raisons personnelles voire professionnelles. Le Président de la CNA, Patrick GRIGNON regrette ces comportements et faute de candidat, la C° d'Arbitrage du C.R. Occitanie sera mise sous tutelle de la CNA.

5- Point sur la sélection pour le Trophée des Villes

A aujourd'hui, le groupe de travail a retenu 6 joueurs sur les 8 qui participeront le samedi 13/07 à une journée de travail à Roquettes puis le 15/08 sur le Régional de Luchon. Parmi les 6 joueurs, les 3

jeunes sont retenus ainsi que 3 seniors. Il manque 2 séniors pour lesquels le prochain Championnat de France Triplette senior masculin devrait nous aider dans la sélection définitive. A suivre.

6 - Bilan du Championnat Départemental Triplette Promotion à Buzet

Respect complet du cahier des charges du CD31. Organisation irréprochable du club de Buzet. Terrains et carrés d'honneur bien tracés délimités par des barrières. Quelques petites bourrasques de vent et de pluie se sont invitées mais rien de déroutant avec des terrains largement praticables. Le protocole s'est bien déroulé à la salle des Fêtes en présence d'élus.

7 - Bilan des Championnats Régionaux

• Béziers

Ce championnat s'est déroulé dans un très beau complexe dans lequel se côtoient 16 terrains de pétanque (4x15m) et 8 terrains de lyonnaise séparés entre eux par des salles. Le CD34 avait pour mission d'organiser un Championnat, ce qui a été fait à la manière de ce que l'ex Languedoc-Roussillon avait pour habitude de faire, un peu loin de ce que l'ex Midi-Pyrénées faisait, état de chose que les membres de l'ex LR ont reconnu en toute humilité, lors du Championnat régional de Villefranche de Rouergue, huit jours plus tard. Il est à déplorer :



- Deux incidents sportifs mineurs qui avaient trouvé leur solution sur le terrain mais qui quelques jours plus tard n'étaient plus résolus ...
- Le comportement d'une équipe de la HG qui perdante, aux alentours de midi le samedi, déclinait la restauration réservée sur place par le Comité.

Dans le domaine qui fait plaisir (et il y en a !), le CD31 était heureux de compter parmi les spectateurs présents, nombre de joueurs ou joueuses de la Haute-Garonne perdant(e)s et qui soutenait leur collègue. Bel esprit d'Equipe.

Le Président du Club de Saint-Lys, Manuel ALIAS a adressé un courrier en ces termes au Président du CD31 « *Nous avons senti le soutien incroyable et magique de notre délégation du CD31, comment ne pas prendre le temps de vous remercier, tous.*

Nous tenons particulièrement à remercier notre délégué Mr Alain Pinaud pour sa gentillesse, ses encouragements, sa sportivité, qui nous a permis aussi de réaliser ce beau parcours ».

Bilan sportif : notre Département perd deux fois en finale et se qualifie deux fois au Championnat de France : en doublette masculin senior, Claude LACHURIE et son neveu Teddy COMBRES du Club de Pins Justaret Villate et en doublette mixte, Sonia POCHAT, Paul FAUREL du Club de La Fontaine Pétanque Villematier. Très beau parcours d'Elsa LOUBIERE, Manuel ALIAS du Club de Saint-Lys qui s'inclinent en demi-finale 12/13.



• Villefranche de Rouergue

Organisation de grande qualité dans un cadre verdoyant avec tout à proximité, des terrains et des parkings aménagés autour d'une grande halle, le tout sous une chaleur accablante bien gérée par le Club par des boissons fraîches et des glaces. Bilan sportif : un seul résultat : la triplette féminine, Cindy PEYROT, Emilie VIGNERES, Audrey BANDIERA (Cazères) décroche le titre de Championne et se qualifie au Championnat de France de la catégorie.

Aucun autre résultat notable. Chez les jeunes, parcours plutôt décevant : sur un total de 7 équipes présentes, aucune ne se qualifie au Championnat de France : les juniors perdent en 1/2 finale, les cadets en 1/4 de finale.

A déplorer des incidents sur les terrains de jeu chez les jeunes avec des critiques acerbes sur l'hébergement jugé insalubre par certains joueurs. Après vérification, ces installations étaient correctes (certes, il n'y avait pas de wifi ...). La Délégation se termine sur un rapport à l'encontre d'un junior. Dommage.

- ***La Tour du Crieu Triplette Jeu Provençal***

Cadre exceptionnel dans un paysage ombragé avec un club house en son centre et un boulodrome couvert. Très bonne organisation.

Nous y avons 3 équipes :

- Le meilleur parcours revient à l'équipe Thierry LACROUX, Frédéric ABRUZZO, Philippe MICHEL, Championne de Région Occitanie et qualifiée pour le Championnat de France à Montauban
- L'équipe René GROS, Robert DEMETER, Adama DOUMOUYA perd en ¼ de finale puis la petite finale, perdant ainsi les chances de se qualifier.
- La troisième équipe, Cédric VAN DER HEYDEN, Vincent POINSIGNON, Kévin VAZ perd en barrage.

A déplorer :

- 8h10, le samedi matin, 1^{er} coup de téléphone du Délégué à Francis RICARD qui ne savait pas combien il fallait qualifier d'équipes au France.
- 8h25, 2^{ème} coup de téléphone : 1 équipe se présente avec que 2 joueurs. Que faire ? L'arbitre principal du Championnat appelle le Président de la CNA qui déclare qu'ils peuvent jouer. Or, ils ne pouvaient pas jouer sauf si les 3 licences avaient été déposées à la table de marque, ce qui n'était pas le cas.

🚩 Michel LE BOT rappelle que le règlement des Championnats de France s'applique aux Championnats Régionaux et Départementaux. Si une équipe est inscrite et les 3 licences déposées à la table de marque mais qu'un joueur est en retard au coup de sifflet, la partie peut commencer. Si au bout d'une heure de jeu, le joueur n'est toujours pas arrivé, l'équipe est exclue.

Par contre, s'il manque à la table de marque, une licence sur les 3 et que l'on sait que ce joueur ne viendra pas, l'équipe ne peut pas jouer (Cf. article 3c du règlement des Championnats de France qui prévoit que, pour quelque motif que soit en cas d'indisponibilité d'un ou deux joueurs, l'équipe ne peut pas jouer.

🚩 Marie-Madeleine CLAMENS : sur les Championnats Régionaux, il est à déplorer l'absence de joueurs de dernière minute. Leurs Comités d'appartenance doivent obtenir de leur part un justificatif (médical ou professionnel) dans un délai de 48h à transmettre au C.R. Occitanie. En cas d'absence de justificatif transmis par le CD au C.R.O, la commission de discipline de ce dernier sera saisie. Pour le jeune du CD31 absent à Villefranche, la Présidente du Club dit ne pas pouvoir le joindre et qu'il n'a fourni aucun justificatif.

- ***Marvejols, doublette JP***

Petit village sympa dans une région verdoyante, championnat organisé dans la simplicité mais avec beaucoup d'efficacité. Les terrains des poules étaient tracés côte à côte aux abords d'un ruisseau. Côté temps, nous avons eu un peu de chance : le vendredi soir il a plu à torrent ; le lendemain matin les joueurs sont entrés sur des terrains un peu détremés mais parfaitement jouables ; pause à 12h30 alors que l'orage se déclenchait et durant 2h, il a plu à scean ; à 14h30, les parties ont pu reprendre et le Championnat continuer, normalement.

Sur le plan sportif, pas de résultat notoire : une équipe n'est pas sortie de poule, une perd en sortie de poule et la troisième perd en quart de finale.

- Retour sur une mesure prise en Comité Directeur : il avait été décidé de régler directement et par anticipation à chaque joueur qualifié à un Championnat de France et/ou Régional, un forfait de 6€ pour l'achat de consommations sur la compétition (afin de limiter certains abus de joueurs envers les

Délégués). Cette mesure, possible chez les jeunes, rencontre des difficultés de mise en place pour les seniors, pétanque ou JP.

8 - Point des CZC, CDC vétérans & CDC Jeu Provençal

• **CZC CDC Vétérans**

- CZC ,nous comptons plus de participation que l'année dernière. La lutte est sévère, dans plusieurs zones entre 3 ou 4 Clubs qui peuvent terminer premiers et accéder au CDC. Il faudra surement faire appel à nos critères de départage ...
- Nous avons reçu une réclamation d'un Club Toulousain portant sur la 4^{ème} journée sur laquelle un graphiqueur a interverti les résultats. Nous avons reçu la preuve écrite des 2 équipes concernées et le classement a été corrigé en conséquence.
- CDC : rien n'est définitivement acquis. La journée de demain sera décisive pour les montées et descentes et les participations des clubs de D1 à la finale Départementale.
- Notre système de « listes » a bien fonctionné et a été bien respectée.

La Commission Compétitions avait proposé de passer de 7 journées à 4 journées. Après un premier sondage sur les terrains, il s'avère que des Clubs y soient favorables. Un courrier a été adressé aux 32 Clubs concernés pour se positionner sur le projet, avant le 30 juin. A aujourd'hui, seulement 12 réponses nous sont revenues (dont 2 négatives, Gratentour et Blagnac Ramier). Toute absence de réponse au 30 juin, sera considérée comme favorable à la proposition.

La finale du CDCV D1 est prévue le 3 octobre à Soupetard et qualifiera 2 équipes au Championnat Régional des Clubs Occitanie.

• **CDC Jeu Provençal**

Les 2 journées de la deuxième phase se dérouleront à Colomiers le 29 juin et à Fenouillet le 7 juillet. Suite à des rumeurs, il semblerait que la Coupe des Présidents qui permet aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place dans la première phase, de continuer à jouer, ne soit pas appréciée de tous. Il semblerait que des forfaits pointent leur nez ... Il a été demandé à chaque Club participant à cette Coupe du Président, de s'engager par mail à y participer. A aujourd'hui, les 8 Clubs ont répondu OK.

Nous n'enregistrons à ce jour qu'un forfait ponctuel.

Nous avons reçu une réclamation d'un Club Toulousain portant sur la 4^{ème} journée sur laquelle un graphiqueur a interverti les résultats. Nous avons reçu la preuve écrite des 2 équipes concernées et le classement a été corrigé en conséquence.

Notre système de « liste » a bien fonctionné et a été bien respectée.

9 - Compte rendu des réunions de Commissions

• **Commission de Discipline**

Le 4 juin dernier, réunion pour le deuxième volet de l'affaire de Tournefeuille dans laquelle 3 dirigeants étaient concernés. 2 dirigeants ont eu un sursis et un dirigeant, une condamnation ferme.

Une autre affaire pour des insultes envers son partenaire => condamnation ferme

Nous avons à traiter 2 absences sur des qualificatifs. Ce fut rapide car ils ne se sont pas présentés => condamnation ferme pour tous les deux et amendes.

Le 18 juillet, nous aurons encore 4 affaires à traiter pour absence au Championnat, insulte envers un officiel, insulte envers un joueur et insulte envers un arbitre.

Après le 15 août, nous aurons une autre C° mettant en cause un jeune joueur.

• **Commission de Compétitions Francis Ricard**

Nous nous sommes réunis le 5 juin et plusieurs thèmes ont été abordés (voir Annexe II).

➤ Le calendrier 2020 qui depuis le premier envoi de la FD a été modifié le 08/05/2019 avec pour

conséquence que :

- Le tir de précision est avancé au 4 et 6 décembre au lieu du 11 au 13 décembre
- Les triplettes jeunes se jouent en face du Championnat doublette Jeu Provençal
- Les doublettes jeunes en face du tripléte Jeu Provençal du samedi 12 avril
- Le positionnement des tours de zone de la Coupe de France 2020/2021 : nous avons eu la certitude de la part de la FD, que le 1^{er} tour de zone de la Coupe de France aurait toujours lieu le dernier week-end de septembre et ce qui permettait à toutes et tous, de commencer les CDC, CRC le 1^{er} week-end d'octobre. C'était trop beau ... en 2020, le premier tour de la CDF tombe le 4 octobre !

Il reste donc à positionner les CZC, CDC et CRC mais « brouillon de calendrier 2020 » va être envoyé aux clubs ce qui leur permettra de se positionner pour les Championnats Départementaux pour le 15 septembre.

➤ La Commission a proposé que tous les Championnats à 32 équipes ne se déroule plus que sur un jour, les championnats à 64 équipes sur 2 jours : proposition acceptée par le Comité Directeur.

➤ En 2019, nous avons souhaité ouvrir l'organisation des Championnats Départementaux à plus de clubs en les séparant (ex. tripléte masculin à un endroit et tripléte féminin à un autre). L'expérience de cette année montre que ce n'était pas une bonne idée, compte tenu de la disparité du nombre d'équipes qualifiées 32, 64 qui représente la même charge de travail mais une recette très différente.

Ne vaudrait-il pas mieux pour les clubs et les joueurs, grouper deux Championnats au même endroit le même week-end ?

Exemple avec le Doublette senior masculin et le Tête à Tête féminin. Le doublette sénior (64 équipes), débute le samedi à 14h sur et a besoin de 32 terrains. Le samedi, le championnat se joue jusqu'aux 8èmes puis reprise le dimanche matin avec un besoin de seulement 4 terrains ce qui permet d'accueillir le TàT féminin. Le principe vaut aussi pour la doublette féminine et le tête à tête masculin, les deux triplettes. Décision adoptée à la majorité par le Comité Directeur.

➤ En 2019, deux jours en suivant, samedi et dimanche, étaient laissés à la disposition des Secteurs pour organiser les qualificatifs. Or, la Commission de JP aurait souhaité que les Secteurs bloquent le dimanche pour les qualificatifs pour permettre ainsi au CDC Provençal de se dérouler le samedi. Aujourd'hui, la Commission JP n'ayant émis aucun projet de ce que sera le Championnat Départemental 2020, il nous ait très dur d'anticiper.

Se pose toujours les questions du maintien de qualificatifs sur deux jours alors que la compétition s'arrête au niveau des équipes qualifiées et de l'uniformisation du jour du qualificatif afin d'éviter qu'un secteur organise le samedi et l'autre le dimanche.

Pour aider au calendrier du JP, nous pourrions privilégier les qualificatifs secteur le dimanche et laisser le samedi au JP.

➤ Afin que nous ayons tous les mêmes critères d'annotations sur les Championnats Départementaux, la Commission Compétition va revoir les critères d'évaluation pour les faire évoluer.

➤ Tir de précision avec un Championnat de France TDP senior masculin ; senior féminin ; junior masculin (86 licenciés) ; junior féminin (20 licenciées !!!!)

10 - Organisation du Congrès Départemental du 08 décembre 2019

La Ville de Colomiers a donné son accord pour accueillir la restauration du Congrès Départemental. Les travaux auront bien lieu à la salle Aria de Cornebarrieu.

11 - Point des licences et de la Trésorerie

- Licences

SECTEURS		LICENCES AU 18/06/2019	LICENCES AU 27/06/2018		LICENCES AU 05/11/2018	Ecart
N°	NOM					
1	TOULOUSE	1368	1378	-10	1388	-20
2	COMMINGES	1496	1535	-39	1553	-57
3	4 VALLEES	2292	2315	-23	2333	-41
6	CARBONNE	1200	1216	-16	1225	-25
8	GRENADE	1028	1062	-34	1065	-37
10	MURET	1063	1077	-14	1087	-24
11	PIBRAC	1399	1473	-74	1480	-81
13	GLS	1805	1804	1	1818	-13
TOTAL CD31		11651	11860	-209	11949	-298

Le Trésorier Général demande aux secteurs de penser à régler les inscriptions aux qualificatifs 2019 ... seulement deux secteurs sont à jour ! Il faudra en septembre, penser à solder les licences.

Point sur les finances : tous les justificatifs n'ont pas été fournis mais les déplacements aux Championnats Régionaux semblent avoir coûté sensiblement la même chose que la saison passée.

12 - Questions diverses

Raymond NEVEU

- Pour info, le concours jeunes à Castelginest a eu une participation de moitié par rapport à la saison passée : 6 équipes Juniors, 17 Minimes et 11 Cadets. La question se pose de son maintien car un flop dans la trésorerie.

Delphine MONDRAGON

A partir de quand pourrons-nous faire les licences puisque les inscriptions au TDP sont pour janvier 2020 ? Réponse Michel LE BOT : si la bascule se fait normalement, elles pourront se faire au 1^{er} décembre 2019.

Brigitte SANS

- Au Championnat Départemental Promotion à Buzet, une équipe de Tournefeuille était absente. At-elle fourni un ou des justificatifs ? Va-t-elle passer en Commission ?

Valérie SARMAN qui était graphiqueur a transmis l'info et le point sera fait.

- Est-il possible de connaître les points obtenus par les Clubs organisateurs des Championnats ? Francis Ricard a tout archivé dans les dossiers. La C^o Compétitions y reviendrons dans sa réunion de rentrée.
- Quelle est l'indemnité à demander par un arbitre qui officie la journée entière dans un Club, comme exemple un TT le matin et doublette l'après-midi ? Réponse de Michel LE BOT : Il s'agit d'une journée, la notion de demi-journée n'existe pas. Il existe un tableau de défraiements des arbitres : il serait bon que chacun s'y réfère. L'organisateur en cas d'exagération est en droit de refuser de payer. Pour le calcul, soit il est pris en compte le concours où il y a le plus d'inscrits ou (à la limite) il s'agit d'additionner le nombre d'équipes du matin et celui du soir. Il en va de même pour les graphiqueurs.

- Décision pour le CD31 pour un club qui organise une tête à tête le matin et un autre concours l'après-midi, il faut additionner le nombre d'équipes du matin et du soir. (on prend le nombre maxi d'équipes soit du matin, soit de l'après-midi)

- Le port des tenues sur un concours Régional doit être identique à partir des ¼ de finale ? Réponse de Francis Ricard : aujourd'hui il y a aucune tenue obligatoire au début du concours,

pour les ¼ de finale, tenues identiques il faut que ce soit noté sur les affiches et que le jury prenne la décision adéquate.

✚ Francis Ricard est surpris de ne pas avoir d'échos pour les récompenses des Champions Haute Garonne

- La gestion des listes CDC et CRC de cette fin de saison sera compliquée car il faudra contrôler les descentes de Régionales et de Nationales.

✚ Chantal CASSAIGNEAU

Y a-t-il une règle Fédérale précise concernant le logo du Club ? Michel LE BOT : non, mais il faut le nom du Club.

✚ Roland DALLIER

Sur le Régional de Colomiers, il y a eu un contrôle de boule et une boule avait 37 grammes de moins. Le joueur a été sommé de les changer. Pour parler des tenues, l'arbitre National a exigé les hauts identiques pour les ¼ de finale

Michel LE BOT informe que la prochaine réunion était prévue le 20 septembre est reportée au vendredi 4 octobre, celle du 22 novembre est reportée au 29 novembre.

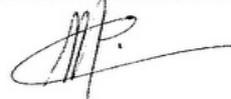
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 00h15

La prochaine réunion est fixée vendredi 4 octobre 2019 à 20h

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.



La Secrétaire Générale,
Marie-Magdeleine CLAMENS.



Annexe I => Décisions Fédérales – page 11

Annexe II => Projet calendrier fédéral 2020 – pages 12 & 13

Annexe III => CR Commission Compétition – page 14



COMITE DIRECTEUR FFPJP 07 au 09 juin 2019 RELEVÉ DE DECISIONS

➤ Siège :

Le comité directeur a validé une embauche au niveau du secrétariat notamment en raison des nouvelles missions liées au CNDS.

Un appel à candidature sera prochainement rédigé et diffusé.

➤ Qualificatifs aux Championnats de France :

Pour qualificatifs, les parties de barrage doivent être jouées.

Les remplacements, quelle qu'en soit la nature, se font dans la suite du classement gestion concours. Gestion concours effectuée le classement de la façon suivante : 1er (vainqueur), 2ème (finaliste), 3ème (demi-finaliste ayant perdu contre le vainqueur), 4ème (demi-finaliste ayant perdu contre le finaliste), 5ème (équipe ayant perdu en ¼ contre le vainqueur), 6ème (équipe ayant perdu en ¼ contre le finaliste), 7ème (équipe ayant perdu en ¼ contre le 3ème).

Les joueurs qui participeraient à des concours, en lieu et place, de leurs qualificatifs pour lesquels ils étaient directement qualifiés, soit ayant refusés la participation dans le cadre de remplacement, seront passibles des sanctions disciplinaires prévues.

➤ Le Trophée M. Pagnol de Pétanque attribué dans le cadre du Mondial La Marseillaise, a été attribué au CD 50

➤ Participation des joueurs Malgaches dans nos compétitions

La FFPJP va éditer un communiqué suivant les directives reçues de la nouvelle fédération FSBM seule affiliée à la FIPJP.

➤ Calendrier Fédéral (Championnats)

Le championnat départemental jeune se déroulera les 02 et 03 mai (avec le jeu provençal et non plus avec le doublette mixte).

Le championnat de France de Tir de précision aura lieu du 04 au 06 décembre.

Le calendrier 2020 corrigé sera transmis prochainement.

Rappel : le déroulement des qualificatifs jeunes est programmé sur un week-end. Si une seule journée est suffisante, il y a possibilité de choisir le samedi OU le dimanche.

A l'inverse, le Championnat Vétéran prévu sur une journée peut, si besoin, se dérouler sur 2 jours.

➤ Championnats du Monde Triplette Hommes

La FIPJP a reçu la candidature du BENIN qui s'est positionnée sur la nôtre. Par suite du courrier de la FIPJP qui prône l'alternance des continents, la FFPJP retire sa candidature et s'est portée candidate à l'organisation des championnats du monde de 2024.





Calendrier Fédéral 2020 modifié le 8 juin par décision du Comité Directeur de la FFPJP (Annule et remplace la précédente version)



Les modifications portent sur :

- Le déplacement des championnats de France de Tir de Précision au week-end du 4 au 6/12. (Il était initialement prévu du 11 au 13/12).
- Le déplacement du championnat départemental Jeunes du Mixte vers le DJP (week-end 2 et 3 mai, les CD peuvent faire cette compétition sur une journée le samedi ou le dimanche, voire sur deux jours samedi et le dimanche).
- Le Championnat Départemental Vétérans positionné les mercredi et jeudi (22 et 23/04) permettant ainsi aux CD de faire cette compétition soit le mercredi ou le jeudi (voire le mercredi et le jeudi).

A noter que les journées réservées DJP et TJP sont prévues pour les départements ayant un nombre d'équipes nécessitant 3 jours de compétitions

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
Me 01	Jour de l'An	Sa 01		Di 01		Me 01		Ve 01	Réservé DJP	Lu 01	CHPT REG. TDP SM/SF/Ju/JuF
Jeu 02		Di 02		Lu 02		Jeu 02		Sa 02	CHPT CD DJP + JEUNES	Ma 02	
Ve 03		Lu 03		Ma 03		Ve 03		Di 03	CHPT CD DJP + JEUNES	Me 03	
Sa 04		Ma 04		Me 04		Sa 04	CHPT CD DSM+TTSF	Lu 04		Jeu 04	CE TSF
Di 05		Me 05		Jeu 05		Di 05	CHPT CD DSM+TTSF	Ma 05		Ve 05	CE TSF
Lu 06		Jeu 06		Ve 06		Lu 06		Me 06		Sa 06	CHPT REG. TSJP
Ma 07		Ve 07		Sa 07		Ma 07		Jeu 07		Di 07	CHPT REG. TSJP
Me 08		Sa 08		Di 08		Me 08		Ve 08		Lu 08	
Jeu 09		Di 09		Lu 09		Jeu 09		Sa 09	CHPT CD DSMIX	Ma 09	
Ve 10		Lu 10		Ma 10		Ve 10		Di 10	CHPT CD DS MIX	Me 10	
Sa 11		Ma 11		Me 11		Sa 11	CHPT CD TSJP	Lu 11		Jeu 11	
Di 12		Me 12		Jeu 12		Di 12	CHPT CD TSJP	Ma 12		Ve 12	
Lu 13		Jeu 13		Ve 13		Lu 13	Réservé TJP	Me 13		Sa 13	CHPT REG. DSJP
Ma 14		Ve 14		Sa 14		Ma 14		Jeu 14		Di 14	CHPT REG. DSJP
Me 15		Sa 15		Di 15		Me 15		Ve 15		Lu 15	
Jeu 16		Di 16		Lu 16		Jeu 16		Sa 16	CHPT CD S PROMOTION	Ma 16	
Ve 17		Lu 17		Ma 17		Ve 17		Di 17	CHPT CD S PROMOTION	Me 17	
Sa 18		Ma 18		Me 18		Sa 18	CHPT CD TSM+TSF	Lu 18		Jeu 18	
Di 19		Me 19		Jeu 19		Di 19	CHPT CD TSM+TSF	Ma 19		Ve 19	
Lu 20		Jeu 20		Ve 20		Lu 20		Me 20		Sa 20	CDF TS MASCULIN
Ma 21		Ve 21		Sa 21		Ma 21		Jeu 21	CHPT REG. DSM+TT SF	Di 21	CDF TS MASCULIN
Me 22		Sa 22		Di 22		Me 22	CHPT CD TV	Ve 22	CHPT REG. TV	Lu 22	
Jeu 23		Di 23		Lu 23		Jeu 23	CHPT CD TV	Sa 23	CHPT REG. TSM+TSF	Ma 23	
Ve 24		Lu 24		Ma 24		Ve 24		Di 24	CHPT REG. DSMIX	Me 24	
Sa 25		Ma 25		Me 25		Sa 25	CHPT CD DSF+TT SM	Lu 25		Jeu 25	
Di 26		Me 26		Jeu 26		Di 26	CHPT CD DSF+TT SM	Ma 26		Ve 26	
Lu 27		Jeu 27		Ve 27	EVENEMENT FFSB/FFPJP	Lu 27		Me 27		Sa 27	CDF DSMIX
Ma 28		Ve 28		Sa 28	EVENEMENT FFSB/FFPJP	Ma 28		Jeu 28		Di 28	CDF DSMIX
Me 29		Sa 29		Di 29	EVENEMENT FFSB/FFPJP	Me 29		Ve 29		Ma 29	
Jeu 30				Lu 30		Jeu 30		Sa 30	CHPT REG.S Promo+JEUNE	Me 30	
Ve 31				Ma 31				Di 31	CHPT REG. DSF+TT SM + JEUNE		

		Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
M A R S E I L L A I S E	Me 01				Sa 01			Ma 01			Jeu 01		CE ESPOIRS/JEUNES H et F ST PIERRE LES ELBEUF (à confirmer)	Di 01	Toussaint	Ma 01			
	Jeu 02				Di 02			Me 02			Ve 02		CE ESPOIRS/JEUNES H et F ST PIERRE LES ELBEUF (à confirmer)	Lu 02		Me 02			
	Ve 03	CDF TSJP			Lu 03			Jeu 03			Sa 03		CE ESPOIRS/JEUNES H et F ST PIERRE LES ELBEUF (à confirmer)	Ma 03		Jeu 03			
	Sa 04	CDF TSJP			Ma 04			Ve 04	CDF DS JP		Di 04	1er Tour de Coupe de France	CE ESPOIRS/JEUNES H et F ST PIERRE LES ELBEUF (à confirmer)	Me 04		Ve 04	CDF TDP SM SF JuM JuF		
	Di 05	CDF TSJP			Me 05			Sa 05	CDF DS JP		Lu 05			Jeu 05		Sa 05	CDF TDP SM SF JuM JuF		
	Lu 06				Jeu 06			Di 06	CDF DS JP		Ma 06			Ve 06		Di 06	CDF TDP SM SF JuM JuF		
	Ma 07				Ve 07			Lu 07			Me 07			Sa 07	3ème journée CNC	Lu 07			
	Me 08	CDF TV			Sa 08			Ma 08			Jeu 08			Di 08	3ème journée CNC	Ma 08			
	Jeu 09	CDF TV			Di 09			Me 09			Ve 09			Lu 09		Me 09			
	Ve 10				Lu 10			Jeu 10			Sa 10	1ère journée CNC		Ma 10		Jeu 10	TROPHEES DES VILLES		
Sa 11	CDF TS PROMOTION			Ma 11			Ve 11			Di 11	1ère journée CNC		Me 11	Armistice 1918	Ve 11	TROPHEES DES VILLES			
Di 12	CDF TS PROMOTION			Me 12			Sa 12			Lu 12			Jeu 12		Sa 12	TROPHEES DES VILLES			
Lu 13				Jeu 13			Di 13			Ma 13			Ve 13		Di 13	TROPHEES DES VILLES			
Ma 14	Fête Nationale			Ve 14			Lu 14			Me 14			Sa 14		Lu 14				
Me 15				Sa 15	Assomption		Ma 15			Jeu 15			Di 15	2ème tour de Coupe de France	Ma 15				
Jeu 16		CDM TH SUISSE		Di 16			Me 16			Ve 16			Lu 16		Me 16				
Ve 17		CDM TH SUISSE		Lu 17			Jeu 17			Sa 17			Ma 17		Jeu 17				
Sa 18	CDF TSF			Ma 18			Ve 18		CETT H et FL	Di 18			Me 18		Ve 18				
Di 19	CDF TSF			Me 19			Sa 19		CETT H et F	Lu 19			Jeu 19		Sa 19				
Lu 20				Jeu 20			Di 20		CETT H et F	Ma 20			Ve 20	Finales CNC	Di 20	3ème tour de Coupe de France			
Ma 21				Ve 21			Lu 21			Me 21			Sa 21	Finales CNC	Lu 21				
Me 22				Sa 22	CDF JEUNES		Ma 22			Jeu 22			Di 22	Finales CNC	Ma 22				
Jeu 23				Di 23	CDF JEUNES		Me 23			Ve 23			Lu 23		Me 23				
Ve 24				Lu 24			Jeu 24			Sa 24	2ème journée CNC		Ma 24		Jeu 24				
Sa 25	CHPT DSF+TT SM			Ma 25			Ve 25			Di 25	2ème journée CNC		Me 25		Ve 25	Noël			
Di 26	CHPT DSF+TT SM			Me 26			Sa 26			Lu 26			Jeu 26	EURO CUP ST YRIEIX	Sa 26				
Lu 27				Jeu 27			Di 27			Ma 27			Ve 27	EURO CUP ST YRIEIX	Di 27				
Ma 28				Ve 28			Lu 28			Me 28			Sa 28	EURO CUP ST YRIEIX	Lu 28				
Me 29				Sa 29	CDF D SM +TT		Ma 29			Jeu 29			Di 29	EURO CUP ST YRIEIX	Ma 29				
Jeu 30				Di 30	CDF D SM +TT		Me 30			Lu 30			Lu 30		Me 30				
Ve 31				Lu 31						Sa 31					Jeu 31				

COMMISSION COMPETITIONS

Jeudi 5 Juin 2019 à 18 heures 30 au siège du CD 31

Présents :

Mmes Brigitte Sanz, Delphine Mondragon, Marie Madeleine Clamens, Chantal Cassaigneau, MM. Alain Pinaud, Jean Bernard Vignères, Rolland Dallier, David Carle, Alain Azema, Frédéric Debezi, Raymond Le Manach et Francis Ricard. Tous les secteurs sont représentés.

Calendrier 2020

En application du calendrier fédéral, nous avons fait une proposition de positionnement des :

- Dates réservées à la Coupe de France
- Qualificatifs secteur
- CDC et CZC (vétérans, jeunes, seniors et féminines)
- Epreuves du tir de précision.
- Les championnats départementaux à 32 équipes se disputeront sur une seule journée.

CDC 2019

La commission a revu le tableau des montées et descentes de tous les CDC (pièce jointe).

Championnat de Tir de précision

La Fédération a prévu ce championnat pour 2020 en seniors masculins et féminines et en juniors masculins et féminines.

Seul le championnat régional qualifiera au championnat de France.

La commission propose :

- Un championnat départemental open pour les juniors le 1° Mai
- Des qualificatifs par secteur pour les seniors :
 - o 1° épreuve dans la semaine du 1° Février au 9 Février selon un planning élaboré en fonction du nombre d'inscrits avec inscription à l'avance (2€ par joueur) close le 22 Janvier 2020
 - o 2° épreuve (si nécessaire le 13 Avril)
 - o Championnat de la Haute Garonne le 1° Mai.

Modalités de qualification :

- Lors de la première épreuve, chaque tireur n'effectue qu'un seul passage, il sera qualifié pour la phase suivante s'il réalise le score minimum de 21 points pour les féminines et 33 points pour les masculins
- Si 32 joueurs ou joueuses (au maximum) réalisent ces scores, ils seront qualifiés pour le championnat départemental.
- Sinon, tous ces joueurs et joueuses participeront à une 2° épreuve qualificative le 13 Avril.
 - o Chaque joueur effectue un seul passage et son score sera cumulé à celui obtenu lors de la première épreuve.
 - o Les 32 meilleurs joueurs et joueuses de tout le département (ou plus en cas d'égalité) seront qualifiés pour le championnat départemental

Matériel nécessaire :

- 24 kits de positionnement de boules
- 40 carrés de moquette de 1,3 m de côté percé d'un cercle central de 1 m diamètre ou bandes de moquette comportant le cercle de tir et les cercles de lancer
- Sable pour le cercle de tir

Besoins humains :

- Pour éviter des frais, on ne prévoit pas de positionner des arbitres sur les deux phases qualificatives.
- Elles seront sous la responsabilité des élus assistés par des bénévoles.

Championnat départemental : Application du règlement du championnat du monde.

La séance est levée à 21 heures 30.